



# Guide de Pêche

## 70 ans d'Édition

### Votre passion est notre métier !

**TERRITOIRE PÊCHE**  
Fournitures et accessoires pour toutes les pêches  
LES SERVICES EN PLUS :  
Atelier de réparation - Dépôt-vente - Location  
Cartes de pêche (Doubs/Haute-Saône)

**4 MAGASINS À VOTRE SERVICE**  
E-mail : territoirepeche@yahoo.fr

- TERRITOIRE PÊCHE BESANÇON**  
1 rue des Salines  
ZAC Valentin Ouzet  
25480 ÉCOLE-VALENTIN  
Tél. 03 81 88 06 47
- TERRITOIRE PÊCHE PONTARLIER**  
5 rue Edgar Faure  
25300 PONTARLIER  
Tél. 03 81 49 06 80
- TERRITOIRE PÊCHE VESOUL**  
Zone de commercial LECLERC  
Centre commercial OASIS  
70000 PUSEY  
Tél. 03 84 68 98 01
- TERRITOIRE PÊCHE LURE**  
ZI aux Cloysen (en face du BRICO LECLERC)  
70200 LURE  
Tél. 09 67 44 27 72

3 Destinations idéales pour les amoureux de la pêche !

Découvrez des lieux magiques et appréciez le charme de nos rivières et de nos étangs.

Préparez la pêche à la mouche dans les eaux vives de l'Ognon

Osez le bonheur d'un séjour en gîte au cœur de mille étangs

Découvrez la Saône, le paradis des disciples de Saint-Pierre

VOSEGES DU SUD

#VosgesSaône #VesoulValléeSaône #ValléeDeL'Ognon

### Sommaire

01	Le Mot du Président	09	Les Plans d'eau
02	Organigramme de la Fédération	10	Cartographie des parcours de pêche
03	Les 54 A.A.P.P.M.A. de URNE	11	Parcours carpe de nuit
04	Cartes de pêche 2018	12	Parcours No-kill
05	Réciprocités EHGO - CHI - URNE	13	Les Ateliers Pêche Nature
06	Périodes d'ouvertures de la pêche	14	Les réserves quinquennales et temporaires
07	Heures légales de pêche	15	Réglementation
08	La Maille Haute-Saônoise		

## Le Mot du Président

Chers Amis Pêcheurs,

2017 une année compliquée pour notre fonctionnement. Notre Président et Ami Bruno BOLOGNESI, pour des raisons de santé a souhaité me passer la main. Nous avons donc procédé à de nouvelles élections qui m'ont placé à la tête de la Fédération. Un nouveau trésorier a également pris ses fonctions à ma place, Christian AGNUS. Vous trouverez le nouveau organigramme dans ce dépliant.

La nouvelle équipe a à cœur de continuer l'ancien travail fait par Bruno dans ses fonctions de Président de la Fédération après avoir tant œuvré pour sa réciprocité. Qu'il trouve dans ces quelques lignes, notre reconnaissance, nos chaleureux remerciements et nos souhaits de meilleure santé.

Le guide pêche change de forme. La commission communication et l'équipe matériel de la Fédération ont souhaité innover. Pourquoi ? Le rendre plus lisible au travers d'une carte détaillée qui ne demande qu'à s'améliorer afin de permettre à chacun de mieux situer les parcours et autres points stratégiques de nos cours d'eau. Nous la retrouvons sur le nouveau site internet sous forme interactive. Un grand merci pour ce travail d'équipe.

Le passage de la vente des cartes tout internet c'est bien passé et est entré dans les habitudes. Que vous soyez tous remerciés pour votre engagement dans ce domaine. La FNPF a fixé une date butoir au 1er Janvier 2019 pour la mise en application de cette nouvelle formule. La Haute Saône est donc en avance et montre sa capacité à s'adapter aux nouvelles technologies.

2018 années riches en événements : acquisition d'un ensemble de plan d'eau permettant une pêche diversifiée et moderne. Grâce à de bonnes relations établies avec VNF, des avancées sont attendues en ce qui concerne l'accès à quelques portions de chemins de halage. Nous nous sommes aussi tournés vers DESTINATION 70 pour le développement du tourisme pêche.

Je souhaite, comme j'avais fait en son temps notre ancien Président, reprendre les réunions de secteurs afin de créer des liens plus étroits avec les AAPPMA. Ces rapports directs et francs seront l'occasion de mieux nous comprendre et certainement nous enrichir. En tout cas je le souhaite.

Je voudrais aussi vous inciter, vous amis pêcheurs, à assister aux assemblées générales de vos AAPPMA et à vous y investir. N'oubliez pas que vous êtes des adhérents à part entière, qui à mon sens doivent participer à la vie de leur association. Je compte sur vous comme vous pouvez compter sur moi dans mon doublement et celle de votre équipe, salariés et élus.

Mes meilleurs vœux halautiens !

Jean-François DEVOILLE

## Organigramme de la Fédération

CONSEIL D'ADMINISTRATION	
Jean-François DEVOILLE	Président 06.87.73.93.23
Yves CHIPPALUX	Vice-Président - Président commission Atelier Pêche Nature et Halautisme 06.10.03.71.98
Christian AGNUS	Trésorier - Président commission Finances Aides aux AAPPMA 08.83.63.80.78
Renaud LATRONCHETTE	Trésorier adjoint 06.07.87.09.79
Denis ROYER	Secrétaire 06.64.09.42.89
Bruno BOLOGNESI	Secrétaire Adjoint 06.14.04.33.15
Richard ALEXANDRE	Administrateur - Président commission Environnement Nuances et Formation gardiens 07.85.47.41.74
Daniel BONNARD	Administrateur - Président commission Matériel Travaux - Appel d'offres 06.51.35.99.87
Martial CHARPENTIER	Administrateur 06.74.90.44.33
Gérard COLIN	Administrateur 06.98.59.88.96
Christian GAUSSIN	Administrateur 06.04.13.99.43
Dominique OUAHYDA	Administrateur - Président commission Communication - Information - Exposition 06.82.75.62.87
Sylvain RIJALX	Administrateur 03.84.91.36.62
Jean GOUSSERY	Administrateur membre de droit Président des Pêcheurs Amateurs aux Engins et Filets 06.80.57.81.38

  

SERVICES ADMINISTRATIFS	
Christelle PIGNY	Administratif et standard 03.84.76.51.41 christelle.peche70@wanadoo.fr
Secrétaire Comptable	Comptabilité 03.84.76.51.31
Manuela DA SILVA	Agent d'entretien

  

SERVICES TECHNIQUES	
Cyrille PARDON	Technicien de rivière - Laborantin 06.81.67.54.24 cyrille.peche70@wanadoo.fr
Benoit DUMAIN	Technicien de rivière 06.81.67.54.27 benoit.peche70@orange.fr
Loïc BAILLY	Technicien de rivière 07.85.47.35.98 loic.peche70@orange.fr
Quentin LEYVAL	Technicien de rivière 07.85.47.46.14 quentin.peche70@orange.fr

  

SIÈGE SOCIAL	
04 Avenue du Bruell - 70000 Valvire et Montoilley	
Site internet : www.peche-haute-saone.com	

### Les membres du Conseil d'administration

### Pisciculture de Breuchin

70 310 Mont d'Effrey 03 84 94 40 30

Christian Paron

La carte de pêche Interfédérale à 9€ permet de pêcher sur tous les parcours des associations réciprocalisées des 91 départements adhérents à CHI - EHGO - URNE

## Les 54 A.A.P.P.M.A. de la Haute Saône

AAPPMA	PRÉSIDENTS (ES)	PARCOURS DE PÊCHE	GARDES PARTICULIERS	COMMUNES / DISTRIBUTEURS DE CARTES DE PÊCHE		
AILLEVILLERS CORBENAY	Sébastien BÉGUINOT 06.84.91.25.78 lucy.dubouché@orange.fr	Augronne, Semouse, Combeaux et Vieille Rivière	AUBRY Jean-Luc - 06.30.07.26.38 BOUARD Claude - 06.33.64.26.75 DORNIER Pascal - 06.32.94.64.75 MISLIN Jean-Marie - 06.84.49.66.66 CHRISTOPHE Florent - 06.60.66.30.03 LAURACHE Philippe - 06.47.1.78.68 FOURRIER David - 06.64.42.95.84	Talazé Duchêne - 2 Rue Henry Duhaut - 03.84.94.12.80	AILLEVILLERS ET VALMONT	
AMONCOURT	J.François DEXET - 07.89.53.06.98 jean-francois.dexet@orange.fr	Lanterne, Saône (lot n°18), plans d'eau « Le Grand Etroit » et « Les Ympeys »	DEXET Stéphanie - 07.89.53.06.98 RICHER David - 06.01.45.92.92	Durget Jean-Marie - 5 Impasse La Poussette - 03.84.91.59.39	AMONCOURT	
AUTHOISON - QUENOUCHE	Vicent FURTIN - 03.84.91.25.78	Quenoche, Authoison et Etang du Chêne des Bolles	/	/	/	
BAILLY	Guillaume COLIN 06.89.70.86.96 aappma@bailly.com	Supèbe, Saône (lots n°13 et n°14)	ROULIN Christophe - 06.30.38.48.64 GILBERT Julien - 03.84.68.15.01	ROULIN Christophe - 06.30.38.48.64 COLIN Gérard - 2 Grande Rue - 03.84.68.73.21	ROULIN Christophe - 06.30.38.48.64 BOISSON Nicolas - 06.43.51.85.56 CHRISTOPHE Florent - 06.60.66.30.03 LAURACHE Philippe - 06.47.1.78.68 FOURRIER David - 06.64.42.95.84	ROULIN Christophe - 06.30.38.48.64 BOISSON Nicolas - 06.43.51.85.56 CHRISTOPHE Florent - 06.60.66.30.03 LAURACHE Philippe - 06.47.1.78.68 FOURRIER David - 06.64.42.95.84
BEAUJEU	Philippe DALLOZ - 03.84.67.35.56 philippe.daloz@orange.fr	Saône (lots n°54-55-56) et plan d'eau « Le Truchot »	DALLOZ Philippe - 1 Rue du Château - 03.84.67.35.56	Beaujeu Philippe - 1 Rue du Château - 03.84.67.35.56	BEAUJEU	
BEAUMOTTE - AUBERTANS	Michel LASNER - 08.24.03.23.47	Quenoche, Bief de Marck et Ognon	JACQUES Christian - 03.84.68.35.94	Hôtel de la Gare - 45 Avenue de Guisul - 03.84.68.32.31	LOULANS LES FORGES ROY	
BOULTE	Raymond BICHET 06.30.09.41.80	Touaillie et Ognon	BICHET Raymond - 03.84.68.35.94	BICHET Raymond - 2 Impasse Pussard - 06.08.68.75.78	BOULTE	
BOURBEVILLE	Thierry BERTIN 06.08.28.75.88 sylvain.bourbeville@orange.fr	Saône	BERTIN Thierry - 2 Impasse Pussard - 06.08.68.75.78	BERTIN Thierry - 2 Impasse Pussard - 06.08.68.75.78	BOURBEVILLE	
BREUCHIN HAUTE LANTERNE	Claude STEVENOT 06.47.51.16.48 jean-claude.stevenot@orange.fr	Brevin et ses principaux affluents, Lanterne, Rôges, plans d'eau « Le Vieux Etang » - « La Tringotte » - « Les 7 Chevreaux » - « La Poche »	GEORGE Elvire - 06.78.25.99.91 BOISSON Nicolas - 06.43.51.85.56 CHRISTOPHE Florent - 06.60.66.30.03 MORILLON Jean - 06.73.97.63.63 ABRAMONTE Luc - 07.71.11.13.31	STEVENOT Claude - 4 Rue des Ecoles - 06.47.51.16.48 Ognon du Tourne - 2 Rue de la République - 07.68.15.16.26	BREUCHIN HAUTE LANTERNE FAUCONNET ET LA MER LUDRIS LES BAINS KADONN ET CHAPENOY	
BROYE LES PESMES	André FRAY - 03.81.62.99.99 frayand@orange.fr	Risèe et Ognon	FRAY André - 4 Rue de Montaupré - 03.81.62.99.99	FRAY André - 4 Rue de Montaupré - 03.81.62.99.99	ABNEY	
CHAGY	Sylvie CHASSOT - 03.84.27.30.94	Lantern et ses affluents, Savoyard	/	Boulayeur SARRE - 1 Rue du Foursil - 03.84.46.10.57	CHAGY	
CHAMPAGNEY - RONCHAMP	Jean-Michel COTTA 06.50.51.60.08 jean-michel.cotta@orange.fr	Lantern et ses affluents, Canal de Montballant, Canal d'Armenie Rhône au Rhin, Etangs, plans d'eau « Second de Champagnay » - « Etang de Champagnay » - « Bassin de Passavoy »	LAHURTE Fabrice - 06.42.58.29.04	COTTA Jean-Michel (Pernemans mariel) Place du Général de Gaulle - 06.50.51.60.08 Talazé de la Fière - 18 Grande Rue - 03.84.23.11.76	CHAMPAGNEY RONCHAMP	
CHAMPLUTTE	Luigi NOLI RAFFIN 06.80.72.07.07 concomino.luigi@orange.fr	Salon	ALBERT Jean-Pierre - 06.41.83.39.69 TOLLE Patrick - 06.86.42.27.45	MAROT J Claude - 27 bis Rue de la République - 07.68.15.16.26	CHAMPLUTTE CHAMPLUTTE	
CHANTES - RUPT	Eric MARET - 06.86.42.27.45 eric.maret@orange.fr	Saône (lots n°33-33 bis-34), Ruisseaux 7 Fontaines, Ravin et plan d'eau	/	Ches Mertes - 9 Grande Rue - 06.86.38.68.05 MARET Eric - 06.86.42.27.45	VV LES RUPT	
CLAIREGOUTTE*	Jean-Philippe SELIN 06.81.62.99.91 jean-philippe.selin@orange.fr	Rogron 1ère et 2ème et ses affluents	LANE Chingishe - 06.48.57.47.58	SELIN J Philippe - 8 Rue de la Pomme - 03.84.63.03.89	MAGNY DANGON	
CONFLANS SUR LANTERNE	Jean-Claude COMTE 06.77.52.03.74 jean-claude.comte@orange.fr	Rôges, Lanterne, Semouse et son affluent Ruisseau du Vosté, Lanterne et ses affluents	GIRARDOT Alexandre - 07.83.40.41.10	Restaurant A l'Orfèvre du Bois - 6 Rue du Coiffe - 03.84.49.88.72 COMTE Jean-Claude - Rue Principale - 06.77.52.03.74 HUIT HUIT - 1 Avenue Parmentier - 03.84.49.84.82	ANGNELLE COMBLANS / LANTERNE CONFLANS / LANTERNE	
CUBRY LES SOING	Dominique GILLET 06.80.42.89 dominique.gillet@orange.fr	Saône (lots n°34bis-35-35bis) et plan d'eau de « Noyards le Fernoux »	GENIN Joël - 06.70.42.82.84 GILBERT Julien - 06.41.57.61.13	GILLET Dominique - 4 Rue de la République - 06.80.42.89.89 Les Jardins de l'Étang - 14 Rue de Traves - 03.84.68.41.05 GENIN Joël - Rue de l'Étang - 03.84.92.84.84	CUBRY LES SOING NOIARDS LES FERLONS NOIARDS LES FERLONS	
DAMPPIERE SUR SALON	Laurent VIAUD 03.84.67.17.13 laurent.viaud@orange.fr	Saône (lots n°51-52-53) et Salon	FRANCHIEUX Régis - 03.84.67.07.57 NEHOFF Besançon - 03.84.12.27.34 GILBERT Julien - 06.41.57.61.13	Officine du Tourisme - 2 bis Rue Jean Mourey - 03.84.67.16.94	DAMPPIERE SUR SALON	
DEMANOUILLE - CORRE	Michel GRELLET 06.82.93.84.32	Coney, Canal de l'Est et Saône (lot n°1)	BOUVIER Julien - 06.06.01.94	Intemarché - 1 Rue de Bourbonne - 03.84.92.44.64 SIBOURY Besançon - 1 Rue de l'Étang - 03.84.92.84.84	CORRE DEMANOUILLE	
ESSERTENNE	Dider BOUFFES - 06.87.36.16.79 diderboffes@orange.fr	Saône (lot n°64) et Ruisseaux d'Échalonge	GAHER Madeline - 17 Rue de la Gare - 03.84.65.59.91	Essertenne	ESSERTENNE	
FAVERNEY	Sylvain RIJALX 03.84.91.36.62 sylvain.rijalx@orange.fr	Lanterne, Canal de Menuy et plan d'eau « Les Prés Moutz »	COULAU Jean-Pierre - 06.07.68.87.13	RIJALX Sylvain - 19 Rue du Sud Canal - 03.84.91.36.62 COULAU Jean-Pierre - 2 rue de la salle des fêtes - 06.07.68.87.13	FAVERNEY	
FOUGEROLLES	Daniel BONNARD 06.81.62.99.91 daniel.bonnard@orange.fr	Augronne (rive gauche), Combeaux, Rôges et plan d'eau « Le Beuchot »	BOUGAUD Christian - 07.87.47.41.32 NAUX Pascal - 06.76.70.39.68	BONNARD Daniel - 19 Rue du Bois Joli - 06.51.35.99.87 Colin Sports - 25 Rue de la Gare - 03.84.69.50.02 Quincaileries Thier - 9 bis Grande Rue - 03.84.49.12.04	FOUGEROLLES	
GRAY - ARC	Denis ROYER 06.14.04.33.15 denisroyer@orange.fr	Écolaines, Saône (lots n°57-58-59-60-61-62-63-63bis-64-65), Morthe, Tenie et plans d'eau « La Loge » - « La Gray Sud » et « La Loge »	DREVET Jean-Pierre - 03.84.65.60.92	Intemarché - Quai Maria - 03.84.64.80.07 VDF Informatica - Avenue Charles Coigny - 03.84.64.91.23	GRAY	
GY	Samuel VINCENT 06.77.52.03.74 samuel.vincent@orange.fr	Monte 1ère et 2ème	BOUGAUD Christian - 07.87.47.41.32 NAUX Pascal - 06.76.70.39.68	BOUGAUD Christian - 07.87.47.41.32 NAUX Pascal - 06.76.70.39.68	BUCEY LES GY GY	
HERICOURT	Jean-Marie FERNANDEZ 06.40.28.08.21 jfernandez@orange.fr	Luzerne, ruisseau de Brevillers, ruisseau de l'Étang, ruisseau de Coisvaux, ruisseau de Couchères, La Fave, ruisseau des « Prés de Linne », plan d'eau communal « La Luzerne »	MATHEU FERNANDEZ - 06.40.28.08.21	Hericourt Pêche - 5 rue Grande Effiel - 03.84.46.30.10	HERICOURT	
JUSSEY	Daniel BONNARD 06.81.62.99.91 daniel.bonnard@orange.fr	Montagne, Saône (lots n°51bis-52a-7-8-9-10-11-12-12bis-13-13bis), Marché, Ognon et plan d'eau de « Conroy »	GUILLEAUME Damien - 06.84.91.17.69	JARDVAL - ZAC des 3 Provinces - 03.84.92.21.48	JUSSEY	
LA COTE	Claude JACQUEY 03.84.30.24.86	Rhin	JACQUEY Claude - 29 Rue des Maréchaux - 03.84.30.24.86 L'Étang Gourmand - 22 Route de Belfort - 03.84.43.42.61 MOREL Guillaume - 42 rue route de Fauquier - 03.84.20.36.54	ROYE LA COTE MELSEY	ROYE LA COTE MELSEY	
LURE LES ANYANS	Serge JACQUEY 06.08.44.17.15 jean-serge.jacquey@orange.fr	Ognon, Rhin, Basos (rive droite), Rognin, aval, Ruisseau Notre Dame, plan d'eau « Etang Mollat »	DIÉDONNE Julien - 06.83.62.02.58	LEZ Impressions - 31 Rue de la Gare - 03.84.20.71.03 Territoire Pêche - ZI aux Cloysen - 09.67.44.27.72	LURE	

Parcours 1<sup>er</sup> catégorie piscicole    Parcours 1<sup>er</sup> et 2<sup>es</sup> catégories piscicoles    Parcours 2<sup>e</sup> catégorie piscicole    \*AAPPMA non réciprocalisée

## Cartes de pêche 2018

Carte	Accès à la pêche sur les lots des AAPPMA réciprocalisées	Accès à la pêche sur les lots des réciprocalisées des 91 départements de l'EHGO, CHI et URNE
CARTE MAJEUR INTERDEPARTEMENTALE EHGO	Pêche à 1 canne en 1 <sup>re</sup> catégorie et à 4 cannes en 2 <sup>e</sup> catégorie sur les 91 départements de l'EHGO, CHI et de l'URNE	96 €
CARTE PERSONNE MAJEUR	Pêche à 1 canne en 1 <sup>re</sup> catégorie et à 4 cannes en 2 <sup>e</sup> catégorie	76 € / 106 €*
CARTE PROMOTIONNELLE DÉCOUVERTE FEMME	Pêche à 1 canne en 1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> catégories tous modes de pêche	33 €
CARTE PERSONNE MINEURE	De 12 ans à - de 18 ans au 01/01/2018, pêche à 1 canne en 1 <sup>re</sup> catégorie et à 4 cannes en 2 <sup>e</sup> catégorie, tous modes de pêche	20 €
CARTE DÉCOUVERTE	Pour les - de 12 ans au 01/01/2018, pêche à 1 canne en 1 <sup>re</sup> catégorie et 2 <sup>e</sup> catégories, tous modes de pêche	6 €
CARTE HÉROMADARIE	Valable 7 jours consécutifs, à compter de la date d'achat pour la pêche à 1 canne en 1 <sup>re</sup> catégorie et à 4 cannes en 2 <sup>e</sup> catégorie, tous modes de pêche	32 €
CARTE JOURNALIERE	Valable la journée aux heures légales pour la pêche à 1 canne en 1 <sup>re</sup> catégorie et à 4 cannes en 2 <sup>e</sup> catégorie, tous modes de pêche	12 € / Non valable
CARTE FÉDÉRALE SANS CPMA	Le pêcheur a déjà une carte membre de la CPMA, personne majeure ou mineure, d'un département non réciprocalisé	41,80 € / 71,80 €*
		17,80 € (mineure)

## Les 54 A.A.P.P.M.A. de la Haute Saône

### Réciprocités EHGO - CHI - URNE

Avec la carte de pêche Interfédérale 2018, pêchez plus loin...

Le carte de pêche Interfédérale à 9€ permet de pêcher sur tous les parcours des associations réciprocalisées des 91 départements adhérents à CHI - EHGO - URNE

Le Président de la Maille est membre de droit du Conseil d'Administration de la Fédération Départementale.

GARDES PARTICULIERS :  
• CHARPENTIER Julien : 06.77.98.07.33  
• RIPAMONTI Hubert : 03.84.78.40.91

REGLEMENTATION  
• Un cahier des charges est mis en place pour réglementer le droit de pêche aux engins et filets sur les eaux du domaine public.

Siège social situé au domicile du Président :  
Jean GOUSSERY  
15 Rue de la Fontenette  
70360 RUPT-SAÛNE  
Tél. : 06.80.57.81.38  
E-mail : gousseery.jean@orange.fr

## Les 54 A.A.P.P.M.A. de la Haute Saône

AAPPMA	PRÉSIDENTS (E)	PARCOURS DE PÊCHE	GARDES PARTICULIERS	COMMUNES / DISTRIBUTEURS DE CARTES DE PÊCHE	
MARNAY	Renaud LATRONCHETTE 06.07.87.09.79 yeschippalux@yahoo.fr	Ognon et plan d'eau de « Marnay »	/	Campiro du Lagon Vert - 7 Rue de Besançon - 03.84.31.73.16 COMTE Antoine - 7 Rue de la Fontaine du Douc - 03.84.31.73.16 Office du Tourisme - 21 Place Nôtre de Vire - 03.84.31.70.91 Quincaileries - 1 Avenue de Marnay - 03.84.31.75.78	MARNAY
MELSEY	Yves CHIPPALUX 06.81.62.99.91 yves.chippalux@orange.fr	Ognon et affluents, Vannoise, Radéon, Doue de l'Eau et Marneselles, Ruisseaux du Balton (partie aval)	COUTURER Damien - 06.33.11.55.93	Jardinière RZF - 10 Avenue Jacques Prévo - 03.84.31.62.68	MELSEY SERVANCE
MONTAGNEY	Denis FOUIROT - 03.84.31.56.05 denis.fouirot@orange.fr	Saône	BOUGAUD Christian - 07.87.47.41.32 FOULLOT Daniel - 06.07.87.46.56 NAUX Pascal - 06.76.70.39.68	Jardinière RZF - 10 Avenue Jacques Prévo - 03.84.31.62.68	PESMES
MONTBOZON	François RECHENBACH - 08.83.52.79.93 alex.rechenbach@orange.fr	Saône	BOLINI Pierre - 06.07.98.20.04	Coccartmar - Rue de Vay du Soleil - 03.84.96.92.20	MONTBOZON
ORMOY	René HUMBLOT - 07.89.79.79.36 humblot.rene@orange.fr	Saône (lots n°20-21bis-24-40bis-5)	/	GALLAUDALUX Patrick - Rue du moulin - 03.84.92.37.75	ORMOY
PESMES	François VERNET 06.49.68.30.08 vernet.pascal@orange.fr	Ognon	BOUGAUD Christian - 07.87.47.41.32 NAUX Pascal - 06.76.70.39.68	Jardinière RZF - 10 Avenue Jacques Prévo - 03.84.31.62.68 Office du Tourisme - 6 Place des Promesses - 09.50.17.09.00 Marec Passet - 3 Rue Principale - 06.76.70.39.68	PESMES FEMMES DAMPPIERE MARRONNIER
PLANCHER BAS	René HENNON 03.84.27.02.25 hennon.rene@orange.fr	Rhin, Ruisseaux du Pré d'Ambois et de Malembre, Ruisseaux d'Auseilles	BUCHEYON Olivier - 06.74.80.28.09	BULLARD André - 3 Rue Louis Perrier - 03.84.27.02.03 HENNON René - 16 Rue du Rapis - 03.84.27.02.25 Marec Passet - 3 Rue Principale - 03.84.31.70.91 Office du Tourisme - 25 Rue du Coiffeur - 03.84.63.50.82	PLANCHER BAS PLANCHER BAS PLANCHER BAS RONCHAMP
PLANCHER LES MINES	Michel BOUARDALLAH 03.84.23.26.38 michelbouardallah@orange.fr	Rhin, Ruisseaux de la Fontaine, Doue de l'Eau, Ruisseau du Balton (partie amont), Couche Radene (en rive droite), Ruisseau de Gerantès les Roches	Boulognein SARRE - 14 Grande Rue - 03.84.23.67.06 Office du Tourisme - 25 Rue du Coiffeur - 03.84.63.50.82	Boulognein SARRE - 14 Grande Rue - 03.84.23.67.06 Office du Tourisme - 25 Rue du Coiffeur - 03.84.63.50.82	PLANCHER LES MINES RONCHAMP
PORT D'ATELIER	Dominique OUAHYDA 06.82.75.62.87 dominique.ouahyda@orange.fr	Saône (lots n°51bis-16-17), plans d'eau de « Fleury les Favemey » (n°5-6-9)	DEXET Stéphane - 07.89.53.06.95 GUILLEAUME Valérie - 74 Grande Rue - 03.84.67.65.65	OUAHYDA Dominique - 16 Route d'Amoroux - 03.84.91.13.90 GUILLEAUME Valérie - 16 Rue de la Fontaine - 06.73.53.77.78 GUILLEAUME Valérie - 74 Grande Rue - 03.84.67.65.65	PORT D'ATELIER PORT D'ATELIER RUPERCY
PORT SUR SAÛNE	Gaston BERTHET 03.84.78.11.36 gaston.berthet@orange.fr	Saône (lots n°19-19bis-20-21-22)	GAUDINET Simon - 06.74.96.13.11 PITTEURARD Didier - 03.84.78.46.48	Office du Tourisme - 73 Avenue François Mitterand - 03.84.78.10.64 Territoire Pêche - ZAC de l'Osse - 03.84.68.00.01	PORT SUR SAÛNE PUSEY
RAY SUR SAÛNE	Serge ROUSSET - 03.84.68.92.25 serge.rousset@orange.fr	Saône (lot n°41)	ROCHON Jean-Paul - 15 Grande Rue - 06.85.97.20.40	Restaurant Chez Verrier - 19 Grande Rue - 03.84.78.47.07 ROCHON Jean-Paul - 15 Grande Rue - 06.85.97.20.40	RAY SUR SAÛNE
RENAUCOURT	Serge ROUSSET - 03.84.68.92.25 serge.rousset@orange.fr	Gougeonne			

### Conseil et management en poissons d'eau douce

Prestations pêches d'étangs et lacs  
Transport de poissons vivants - Repeuplement de poissons d'eau douce

La pisciculture vous propose de découvrir son magasin de vente de poissons au détail.

- Pour les particuliers & les professionnels
- Poissons d'eaux douces
- Poissons d'eaux de mer

Route d'Auxelles Lieu-dit 'Les Choyols' - 90 330 CHAUX - Tél : 03 84 27 69 59 - Fax : 03 84 29 98 30  
port. 06 08 43 27 03 - www.pisciculture-beaume.fr

## Les plans d'eau

Près de 300 hectares de plans d'eau sont accessibles pour pêcher en Haute-Saône. Ils sont répartis sur l'ensemble du territoire, et permettent d'utiliser des techniques de pêche diversifiées.

N°	Nom de l'étang	AAPPMA	Superficie (ha)
<b>1<sup>ère</sup> CATEGORIE PISCICOLE</b>			
1	Etang du Beuchot	Fougerolles	22
<b>2<sup>ème</sup> CATEGORIE PISCICOLE</b>			
2	Le Grand Emprunt	Amoncourt	5,5
3	Les Vernays	Amoncourt	10
4	Etang du Chêne des	Auhoison	0,3
5	Le Truchot	Beaujeu	1,4
6	La Trinquette	Breuchin et Haute-Lanterne	3
7	Le vieux Etang	Breuchin et Haute-Lanterne	1,4
8	Les 7 chevaux	Breuchin et Haute-Lanterne	7,4
9	Bassin de Champagny	Champagny-Ronchamp	80
10	Etangs de Passavant	Champagny-Ronchamp	3,5
11	L'Écluse	Champagny-Ronchamp	0,8
12	Etang de Noidans-le-Feroux	Cubry-les-Soings	2,4
13	Les Prés Mouts	Faverney	1
14	L'enclos des Chavannes	Fougerolles	0,5
15	Etang ZAC	Gray-Arc	1,7
16	La Hye	Gray-Arc	3,2
17	La Loge	Gray-Arc	13
18	Etang d'Héricourt	Héricourt	1,3
19	Etang de Cintrey-Preigny	Jussey	6,4
20	Etang Mollet	Lure-les-Aynans	9
21	Plan d'eau de Marnay	Marnay	26,5
22	Etangs de Fleurey-lès-Faverney	Port d'Atelier	13,5
23	La Béguine	Soing	0,5
24	Ile Tranche	Sornay	5,4
25	Les Ballastières	St Loup/Sémouse	8
26	Lac de Vaivre	Vesoul	90
27	Etang de Pontcey	Vesoul	2,1
28	Etang de Magny	Villersexel	1,9

## Les Ateliers Pêche Nature (A.P.N)

Les APN, autrefois appelés « écoles de pêche », permettent de découvrir les différentes techniques de pêche, et d'acquies des connaissances sur les milieux aquatiques.

Leur objectif est de faire connaître au pêcheur débutant les règles de base de la pêche, afin qu'il puisse pratiquer la pêche de manière autonome et responsable envers les autres usagers, les milieux aquatiques, et la nature en général.

En Haute-Saône, il existe 7 A.P.N. :

- A.P.N Lure-les-Aynans  
M. Jacquy Serge - 03.84.30.24.02  
Mail : ecole.peche@aappma-lure-les-aynans.fr
- A.P.N Vesoul  
M. Marquis Fabien - 06.76.99.14.24  
Mail : fabien.marquis@hotmail.fr
- A.P.N « Jean Pierre BAUDIER »  
(Pesmes, Marnay, Montagny, Gy)  
M. Vernest Pascal - 06.49.68.80.30  
Mail : pascal.vernest@fr.fr
- A.P.N Baulay  
M. Colin Gérard - 06.89.95.88.96  
Mail : aappmbaulay@yahoo.fr
- A.P.N « Jean Stevenot » (Breuchotte)  
M. Stevenot Claude - 03.84.94.63.40  
Mail : aappma.breuchin@wanadoo.fr
- A.P.N « La Combeauté » (Fougerolles)  
M. Bonnard Daniel - 03.84.49.51.60  
Mail : daniel.bonnard@wanadoo.fr
- A.P.N Confians-sur-Lanterne  
M. Comte Jean-Claude - 06.72.72.50.74  
Mail : comte.jean-claude@orange.fr

## S.A.S. GROBOST

Entreprise de Bâtiment  
Maçonnerie - Béton armé  
Travaux publics  
Charpente - Couverture - Zinguerie

In rive de Pêché 70130 RAYSUR-SAÔNE  
Tél : 03 84 28 42 01 - Fax : 03 84 78 03 38

---

## Pisciculture GRENTZINGER

Élevage et vente de truites - Poissons d'étang

1 rue du Molin - 70200 VILLES-LURE  
06 85 43 28 45 - pisciculture.grentzinger@orange.fr

---

## 27 CONSEILLERS COMMERCIAUX À VOTRE SERVICE EN HAUTE-SAÔNE

groupama-agri.fr

## CITROËN Vesoul

- Véhicules Neufs  
- Occasions toutes marques garanties  
- Entretien, Réparation  
- Carrosserie & Vitrages  
- Pièces détachées & Accessoires

AUTOMOBILES FRANC-COMTOISES  
CITROËN Vesoul  
Zone Technologia - Rue Victor Dollé  
Tél : 03 84 97 14 14 - citroen-vesoul@mjautomobiles.com

## Parcours No-kill

2 AAPPMA de Haute-Saône ont mis en place un parcours destiné à la pêche en No-kill :

AAPPMA de Fougerolles (La Combeauté) : Les espèces concernées par l'arrêté sont la Truite Fario et l'Ombre Commun.

AAPPMA de Voray-sur-l'Ognon : Les espèces concernées par l'arrêté sont le Brochet et le Sandre.

Les espèces citées ci-dessus devront immédiatement être remises à l'eau dès leur capture et sans distinction de taille.

Les pêcheurs présents sur ce parcours ne devront pas détenir sur eux des poissons de ces espèces, même s'ils ont été capturés dans un autre secteur.

## Les Appâts De LUCIE

Frank JUIGNET

06 50 66 10 96  
lesappatsdelucie@gmail.com

## Navigation sur le domaine public

**FLOAT TUBE**  
Pour leur sécurité et éviter toute entrave à la navigation, les utilisateurs de float tube ne doivent en aucun cas se trouver dans le chenal navigable et à sa proximité mais sont limités à la proximité immédiate de la rive. Ils ne doivent jamais franchir les panneaux d'interdiction de type A1 et respecter la signalisation à l'approche des barrages. Toute pratique est interdite à l'approche de la baignade est interdite, en période de crue, la nuit et par temps de visibilité réduite. Pas de stationnement sous les ponts.

**NAVIGATION DES BATEAUX MOTORISÉS**  
La navigation des bateaux motorisés autres que ceux de secours, est interdite dans les sections de rivière court-circuitées par la voie navigable et donc non empruntées par la navigation commerciale faisant l'objet d'un panneau d'interdiction de type A1.

## Cartographie des parcours de pêche en Haute-Saône

Haute-Marne, Côte-d'or, Jura, Doubs, Territoire de Belfort, Vosges

0 5 10 km

## Règlementation

**1<sup>ère</sup> CATEGORIE PISCICOLE**  
Tailles et quotas :  
35 cm OMBRE COMMUN  
25 cm\* TRUITE, OMBLE OU SAUMON DE FONTAINE ET OMBLE CHEVALIER  
6 salmonidés par pêcheur et par jour dont au maximum 4 truites fario et/ou ombres commun

**2<sup>ème</sup> CATEGORIE PISCICOLE**  
Tailles et quotas :  
60 cm BROCHET  
50 cm SANDRE  
30 cm BLACK-BASS  
3 de ces carnassiers par pêcheur et par jour dont au maximum 2 brochets

Modes de pêche :  
• 4 lignes  
• 6 balances à écrevisses (diam. maxi 30 cm et maille de 10 mm)  
• 1 carafe (maximum de 2 litres de contenance)

Afin d'éviter la capture non-accidentelle de brochets et de sandres durant la période de fermeture de ces deux espèces, la pêche au vif, au poisson mort ou artificiel et aux leurres est interdite dans les eaux de 2ème catégorie piscicole du 29 janvier 2018 au 30 avril 2018 inclus.

L'utilisation d'anguilles comme appâts est interdite à tous les stades de son développement (civelles, anguillettes, anguilles).

## LQ'3D

USINAGE DE PIÈCES MÉCANIQUES  
ÉTUDE ET RÉALISATION D'OUTILLAGES

2A Emprunée  
rue de Noidans-les-Feroux  
29770 SEVRES-LES-BAINS  
Tél. 03 84 32 74 56 - Port. 06 08 45 48 48  
E-mail : sarl.bracconnier@orange.fr

## Mises à l'eau

De nombreuses aires de mise à l'eau pour les embarcations sont disponibles sur la vallée de la Saône et de l'Ognon. Leur localisation est disponible sur le site internet de la fédération, rubrique carte interactive.

## Parcours Carpe de nuit

16 parcours destinés à la pratique de la pêche de la carpe de nuit sont actuellement disponibles en Haute-Saône, ils sont répartis de la manière suivante :

- 8 sur la Saône :
  - AAPPMA de Jussey (1)
  - AAPPMA de Port d'Atelier (2)
  - AAPPMA de Vesoul (3) et (4)
  - AAPPMA de Dampierre-sur-Saône (5)
  - AAPPMA de Beaujeu (6)
  - AAPPMA de Gray (7)
  - AAPPMA d'Essertenne (8)
- 1 sur la Lanterne :
  - AAPPMA Confians sur Lanterne (14)
- 2 sur des plans d'eau :
  - Lac des 7 chevaux (15)
  - AAPPMA de Vesoul - Lac de Vaivre (16).
- 5 sur l'Ognon :
  - AAPPMA de Boulot (9)
  - AAPPMA de Marnay (10)
  - AAPPMA de Pesmes (11) et (13)
  - AAPPMA de Somay (11)

Les limites exactes des différents parcours sont visibles sur le site internet de la fédération, rubrique carte interactive : <https://www.peche-haute-saone.com>

La pêche de nuit sur ces parcours est possible du 1<sup>er</sup> mai au 31 décembre 2018 inclus

## Navigation sur le domaine public

**Navigation sur le domaine public**  
Réglementation

## Navigation sur le domaine public

**Navigation sur le domaine public**  
Réglementation

## Navigation sur le domaine public

**Navigation sur le domaine public**  
Réglementation

## Navigation sur le domaine public

**Navigation sur le domaine public**  
Réglementation

## Navigation sur le domaine public

**Navigation sur le domaine public**  
Réglementation

## Navigation sur le domaine public

**Navigation sur le domaine public**  
Réglementation

## Navigation sur le domaine public

**Navigation sur le domaine public**  
Réglementation

## Navigation sur le domaine public

**Navigation sur le domaine public**  
Réglementation

## Navigation sur le domaine public

**Navigation sur le domaine public**  
Réglementation

## Les Réserves quinquennales

COURS D'EAU	COMMUNE	LIMITE AMONT	LIMITE AVAL
Ormoiy et Ranzeville	Ormoiy	67 m en amont du barrage d'Ormoiy	50 m en aval du barrage
Aisey-Richecourt et Ormoiy	Aisey-Richecourt et Ormoiy	160 mètres en amont de l'île du moulin Sainte Chlotilde	Nœz aval de l'île
Ormoiy	Ormoiy	50 mètres en amont de l'écluse	Jonction avec la Saône
Cendrecourt	Cendrecourt	Entrée de la dérivation du barrage	42 mètres en aval de l'île
Jussey	Jussey	PK 389,970	PK 389,470
Montureux les Baulay	Montureux les Baulay	50 mètres en amont de l'écluse	Jonction avec la Saône en aval
Conflandey	Conflandey	Point du C.D. 152	Confluence avec la Lanterne
Port-sur-Saône	Port-sur-Saône	Extrémité rive droite du barrage	Parement amont du pont routier de la RN 19
Ferrières les Scy et Vauchoux	Ferrières les Scy et Vauchoux	230 mètres en amont du barrage de Chemilly	100 mètres en aval du barrage
Scy-sur-Saône	Scy-sur-Saône	Crête du barrage	Point du C.D.3
Scy sur Saône et Chassey les Scy	Scy sur Saône et Chassey les Scy	146 mètres en amont du barrage de St Alban	50 mètres en aval et jusqu'au pont sur la dérivation en rive droite
Rupt sur Saône et Chartes	Rupt sur Saône et Chartes	Entrée de la dérivation du barrage de Chartes	68 mètres en aval du barrage
Fédy	Fédy	Entrée de la dérivation	50 mètres en aval de l'écluse de Cubry-les-Soings
Soing	Soing	20 mètres en amont du bras du déversoir de Soing	50 mètres en aval du bras sur 50 mètres
Fédy et Soing	Fédy et Soing	90 mètres en amont du barrage du moulin de Soing	70 mètres en aval du barrage
Soing	Soing	Confluence de la fraysère des Bassots avec la Saône	Plan d'eau inclus
Charentenay et Vanne	Charentenay et Vanne	50 mètres en amont de l'extrémité rive droite du barrage	50 mètres en aval de l'extrémité rive gauche du barrage
Charentenay et Ray sur Saône	Charentenay et Ray sur Saône	50 mètres en amont de l'extrémité rive gauche du barrage	50 mètres en aval de l'extrémité rive droite du barrage
Charentenay	Charentenay	50 mètres en amont de l'écluse	50 mètres en aval de l'écluse
Ferrières les Ray	Ferrières les Ray	50 mètres en amont de l'écluse	50 mètres en aval de l'écluse
Seveux	Seveux	50 mètres en amont de l'extrémité rive droite du barrage	50 mètres de l'extrémité rive gauche du barrage
Savoyeux	Savoyeux	50 mètres en amont de l'extrémité rive gauche du déversoir de l'usine	50 mètres en aval de l'extrémité rive droite du pertuis
Savoyeux	Savoyeux	50 mètres en amont de l'écluse	50 mètres en aval de l'écluse
Autet	Autet	Point de la Vieille Saône	Embouchure de la presqu'île de la Crèche
Autet	Autet		Rive gauche face au camping
Vereux	Vereux	50 mètres en amont de l'extrémité rive gauche du barrage	150 mètres en aval de l'extrémité rive droite du barrage
Beaujeu	Beaujeu	50 mètres en amont de l'écluse	50 mètres en aval de l'écluse
Rigny	Rigny	50 mètres en amont de l'entrée d'eau de l'usine hydro-électrique en rive droite	100 mètres en aval du barrage avec extension de 50 mètres
Gray et Rigny	Gray et Rigny	50 mètres en amont de l'écluse	50 mètres en aval de l'écluse
Gray	Gray	170 mètres en amont du muisoir de l'écluse	50 mètres en aval de l'usine hydroélectrique de Gray
Aprémont et Esmaulins	Aprémont et Esmaulins	50 mètres en amont de l'extrémité rive gauche du barrage	360 mètres en aval de l'extrémité rive droite
Aprémont	Aprémont	50 mètres en amont de l'écluse	50 mètres en aval de l'écluse
LE CONEY	LE CONEY	100 mètres en amont du barrage des Bruaux	100 mètres en aval du barrage
LE CONEY	LE CONEY	100 mètres en amont du parement amont du pont de la Basse Vaivre	100 mètres en aval du pont
LE CONEY	LE CONEY	100 mètres en amont du barrage de Demangeville	50 mètres en aval du barrage
LE CONEY	LE CONEY	Totalité de l'ancien méandre situé en rive droite du Coney à 1 kilomètre en aval du pont de Demangeville « le Plageaire » parcelle ZA n°3	
LE CONEY	LE CONEY	100 mètres en amont du barrage de Corre	100 mètres en aval de cet ouvrage
LE CONEY	LE CONEY	100 mètres en amont de la passerelle de halage, à hauteur de l'écluse n° 46	100 mètres en aval
LA LANTERNE	LA LANTERNE	240 mètres en amont de la face aval du pont routier du C.D. 434	260 mètres en aval du pont
LA LANTERNE	LA LANTERNE	150 mètres en amont de la RD 20	RD 20
L'OGNON	L'OGNON	Annexe fluviale de l'Ognon à l'aval de Chambornay-les-Pin, soit une longueur de 300 m	
BASSIN DE CHAMPAGNEY	BASSIN DE CHAMPAGNEY	Champagny, Frahier et Chatebier, Champagny	Barrage
BASSIN DE CHAMPAGNEY	BASSIN DE CHAMPAGNEY	Champagny, Frahier et Chatebier, Champagny	Intégralité du linéaire du canal de fuite du bassin, soit 2800 m.

## Les Réserves temporaires 2018

AAPPMA	BV	COURS D'EAU	COMMUNES	LIMITE AMONT	LIMITE AVAL	LINÉAIRE
Aillevillers-Corbenay		Le ruisseau du Clos Champ Tenon	Corbenay	Usine Chalumeau	Point de la RD 57 bis	5000 m
Aillevillers-Corbenay	LA SÉMOUSE	La Sémouse	Aillevillers et Lyaumont	Usine Chalumeau	Point de la RD 57 bis	900 m
St Loup-sur-Sémouse	LA SÉMOUSE	St Loup-sur-Sémouse	St Loup-sur-Sémouse	Entre les passerelles amont et aval du Grand Pont		
St Loup-sur-Sémouse	LA SÉMOUSE	Le canal de la Forge	Magnoncourt	80 mètres en amont du pont de la RD 64	Jonction 100 mètres en aval avec le ruisseau "le Chaney"	
St Loup-sur-Sémouse	LA SÉMOUSE	Le Planey	Anjoux et la Pisseure	80 mètres en aval du pont (premier pont en aval de la source du Planey)	95 mètres en amont du pont	
St Loup-sur-Sémouse	LA SÉMOUSE	Le ruisseau du Molin	Arjsey	Confluence "des deux Gouttes"	50 m en aval du pont du "chemin du Grand Bos"	350 m
Breuchotte	LE BREUCHIN	Breuchotte	Breuchotte	Barrage de Breuchotte (300 mètres en amont du pont)	Microcentrale (Société Hydroélectrique du Breuchin)	400 m
Breuchotte	LE BREUCHIN	Le Breuchin	Amont-et-Effrenay	Point de la Ferrrière	Sauil aval du moulin d'Es-Paget	2200 m
Breuchotte	LE BREUCHIN	Le ruisseau de la Foule	Faucogney	Sa source (étang des neufs près)	Calvaire VGE sur la RD 72	2000 m
Breuchotte	LE BREUCHIN	Le Bief	Faucogney	Calvaire de la scierie sur la RD 236	Barrage à la confluence du Beuletin et du Breuchin	1250 m
Breuchotte	LE BREUCHIN	Le ruisseau d'Effrenay	Amont-et-Effrenay	RD 6, lieu-dit "la Rochotte"	Point d'Effrenay	700 m
Breuchotte	LE BREUCHIN	Le ruisseau du Tertre	Amont-et-Effrenay		Sur tout son cours	1100 m
Breuchotte	LE BREUCHIN	Grand Canal	Breuchotte		Sur tout son cours	900 m
Breuchotte	LE BREUCHIN	Canal d'irrigation des longueurs	Froidconche		Sur tout son cours	2000 m
Breuchotte	LA LANTERNE	Le ruisseau le Raddon	Raddon et Breuchotte	Point dit du Moulin à Raddon	Sauil à Breuchotte (80 mètres en aval de la passerelle)	700 m
Breuchotte	LA LANTERNE	La Lanterne	Linexert	Point de la RD 238	Point de LINEXERT	400 m
Confians-sur-Lanterne	LA LANTERNE	La Lanterne	Confians-sur-Lanterne	Vanne de régulation d'eau de l'ancien canal d'amont	Trou de "Lidrit"	1000 m
Méliey		Le Raddon (le canal)	Belonchamp	Prise d'eau en rive gauche du Raddon	Confluence avec l'ancien lit de l'Ognon (dans sa totalité)	1040 m
Méliey		Canal des Loups	Méliey	Vanne de la Praille	Jonction avec l'Ognon dite "la Ravauve" (sur tout son cours)	350 m
Méliey		Canal d'irrigation des prés du Damont	Belonchamp	Confluence avec l'Ognon au lieu-dit "le Davaux"	Prise d'eau située au lieu-dit "le Damont"	350 m
Méliey		Virage face à la Maison MALEY	Servance		Point de l'égise	300 m
Méliey		L'Ognon	Belonchamp	Vanne, propriété de M. DEMESY	Maison de M. DEMESY	400 m
Lure-les Aynans		L'Ognon	Vy-les-Lure et Vouhenans	80 mètres en amont du barrage de la pisciculture FAVRE-GRENTZINGER	120 mètres en aval de ce barrage	186 m
Marnay		L'Ognon	Marnay	Avail du barrage	Points de MARNAY	
Pesmes		L'Ognon	Pesmes	Totalité de la fraysère au lieu-dit "l'Aigle d'Angre" jusqu'au droit du prolongement de la rive gauche		70 m
Pesmes		L'Ognon	Pesmes	Canal déversoir en aval de la centrale		200 m
Pesmes		L'Ognon	Pesmes	Lieu-dit "Prés des Essars" section ZA parcelles n° 41 et 42		25 ares
Pesmes		L'Ognon	Busnières	"La vieille rivière" en rive droite, sur la totalité de la longueur		840 m
FD70		L'Ognon	Aillevans	Bras mort de la fraysère des Roches sur tout son parcours parcelle n° 29 du cadastre, "dernière la vieille moulin", en rive droite de la rivière l'Ognon		
Villersexel		La Saline	Longeville et Gouhenans		Sur tout son cours	
Broye-les-Pesmes		La Résie	Vadans	Point de la route de Valay (RD 22)	Ruisseau « Le Chevignon »	280 m
Auhoison-Quenoche		La Quenoche	Ruhans		Lieu dit "Scierie Verdant"	
Plancher-Bas		Le Rahin	Plancher-Bas	Limite communale Plancher-Bas/Plancher-les-Mines	200 mètres en aval du pont situé face à l'entrée des Mines	490 m
Clairegoutte		Le ruisseau des Battants	Palante et Frederic Fontaine	Sa source	Point de la route de Lomont	1500 m
Clairegoutte		Le Clairegoutte et ses affluents la Goutte Robert et la Rochotte	Quincry	Sa Source	Moulin de Clairegoutte	2000 m
Vesoul		Le ruisseau des Fontaines	Fontenois-les-Montbozon	Point de la route de Sorans, sortie de Fontenois les Montbozon	Jonction avec la Linotte	2000 m
Vesoul		La Linotte	Dampierre-sur-Linotte	Sa source	Priselle	2000 m
Vesoul		La Colombine	Froley-les-Vesoul, Quincry	Déversoir	Point de la RD 9	300 m
Vesoul		La Colombine	La Creuse	Point chemin de Chateons dans le village de LA CREUSE	Point de la ligne SNCF Paris-Bâle	400 m
Vesoul		La Romane	Maizières	Point de la RD 33 (route de Fondremand)	Point de la RD 210 (route de Recologne)	300 m
Vesoul		Ru d'Argirey	Villers-Pater		Sur tout son cours	1140 m
Vesoul		La Soyette	Bougnon	RD 100	RD 434	1200 m
Vesoul		La Soyette	Scye		Traversée du village de SCYE, entre les deux ponts	300 m
Vesoul		Le Durgeon	Mailleurcourt-Charrette	Etang Henry	Pont du Bois des Ages	2100 m
Vesoul		Le ruisseau de la Cude	Mailleurcourt-Charrette		Sur tout son cours	2000 m
Vesoul		La Méline	Echenoz-la-Méline	Source du diable (à l'amont de la place d'Armes et du pont de la rue des Juifs)	Point rue Noël Ory à Noidans-les-Vesoul	
Port d'Atelier	LA SAÔNE	Lac de Vaivre	Vaivre-et-Montaille	Zone de protection écologique, dite zone C, partie Nord Est du Lac / Bras d'alimentation du lac, dans sa totalité, la plage et les pontons côté camping / Du bord côté droit de la somme du bras d'alimentation du lac, au bout de la plage côté Ludovic sur environ 300 mètres y compris les pontons		
La Saône	LA SAÔNE	Rive gauche, du PK 376,400 au PK 376,300	50 mètres en amont et 50 m en aval de la confluence avec la fraysère			100 m
Gy	Gy	Barrage Jacquot				